

## Rives de Seine : Paris salue la volonté de la Région d'accompagner la piétonnisation

**Après plusieurs mois d'opposition virulente à la piétonnisation des rives de Seine, Valérie Pécresse a présenté mardi 12 mesures pour « accompagner » ce projet. Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris, prend acte de ce « revirement salutaire » et veut y voir « une attitude désormais constructive de l'Exécutif régional ».**

Un arrêté publié le 21 octobre 2016 par la Maire de Paris a officialisé l'ouverture aux piétons et aux circulations douces de 3,3km de voies sur la rive droite de la Seine. Cette mesure d'intérêt général vise à améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie des habitants et des visiteurs, en réduisant la place des véhicules polluants au centre de Paris.

En piétonnisant les rives du fleuve, Paris a mis fin à l'existence d'une autoroute urbaine en cœur de ville, héritage d'une époque du « tout voiture » désormais révolue, comme en témoigne les aménagements similaires conduits dans toutes les métropoles françaises et étrangères, et cela quelle que soit l'étiquette politique de leur Maire.

A contrario, bien qu'elle ne soit pas compétente dans la gestion et l'aménagement de cet axe, la Région Ile-de-France s'était opposée de façon catégorique à ce projet, allant jusqu'à nommer son propre « comité d'évaluation » en parallèle du comité officiellement constitué par le Préfet de Police. La présidente du Conseil régional s'était également engagée à titre personnel dans une communication particulièrement offensive et politique.

### > **Le Conseil régional rejoint désormais l'essentiel des positions de la Ville**

Mardi, Valérie Pécresse a considérablement modifié son approche sur ce projet, en présentant à la presse « 12 mesures d'accompagnement de la piétonnisation » des rives de Seine. « *C'est un revirement important et salutaire. La présidente du Conseil régional sort de l'opposition systématique, elle ne remet plus en cause le projet en lui-même et propose au contraire de l'accompagner* », réagit Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris.

*« Bien entendu, des désaccords persistent. La présidente du Conseil régional propose par exemple la réouverture aux voitures d'une voie sur les quais bas. Ce n'est pas envisageable. Mais il convient de noter que, pour l'essentiel, elle rejoint désormais la position de la Ville de*

*Paris et s'engage à ce que le Conseil régional fasse davantage d'efforts en faveur des transports en commun et des voies cyclables », analyse l'édile.*

### **> La ligne de transport en commun sur les quais hauts fait à présent consensus**

Dans son communiqué de presse, Valérie Pécresse annonce son soutien à plusieurs mesures de renforcement des transports en commun et des mobilités propres, que la Ville de Paris appelait de ses vœux. Elle accepte notamment :

- la création d'une ligne de bus électrique à haut niveau de service sur les quais hauts, à forte fréquence et à grande capacité, annoncée en janvier dernier par Anne Hidalgo ;
- le développement du transport fluvial de personnes, demandé par Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris, et dans le même esprit que le soutien apporté par Paris au projet de SeaBubbles ;
- le développement de parkings relais et de covoiturage aux portes de Paris pour inciter les automobilistes à prendre les transports en commun.

*« Nous attendions depuis de nombreux mois que Valérie Pécresse s'engage sur ces trois points très importants à nos yeux. C'est chose faite et cela va permettre de faire avancer encore plus rapidement ces projets », estime Christophe Najdovski.*

### **> Des engagements intéressants pour développer le vélo**

*« Nous notons également la volonté du Conseil régional de contribuer au financement de protections phoniques et de carrefours intelligents sur les quais hauts. Ce sont des propositions que nous ne manquerons pas d'étudier. La réduction du bruit est un point essentiel à nos yeux. Plus nous serons nombreux à nous impliquer, mieux ce sera », ajoute-t-il.*

Valérie Pécresse a également annoncé qu'elle soumettra au Conseil régional un plan régional vélo, en mai prochain. *« Cette démarche, qui fait suite au Plan vélo adopté par la Ville de Paris en 2015, sera sans nul doute l'occasion de débloquer les subventions régionales attendues par la Ville de Paris pour la réalisation de nouvelles pistes cyclables », estime Christophe Najdovski.*

*« Cela permettra aussi à la Région de s'impliquer dans le financement des liaisons cyclables entre Paris et les villes de petite couronne, à l'image du travail très constructif qui a été engagé dans ce domaine par la Métropole du Grand Paris », ajoute-t-il.*

### **> La reconquête des rives de Seine déjà saluée y compris à l'étranger**

La démarche de reconquête des rives de Seine engagée par Paris a été citée en exemple lundi, lors d'un forum organisé à Chicago par Rahm Emmanuel, Maire de Chicago, et Anne Hidalgo, Maire de Paris. Il réunissait des Maires et des experts du monde entier autour de la question essentielle de la réappropriation des fleuves par les villes.

Ces derniers mois, les guides et les opérateurs touristiques avaient déjà mis en avant les rives de Seine comme le nouveau lieu essentiel à découvrir lors d'un séjour à Paris, faisant de ce projet un élément central de la relance de la destination « Paris » après la baisse de la fréquentation constatée en 2016.

Dimanche 2 avril, Anne Hidalgo inaugurera officiellement ce nouveau Parc des Rives de Seine – fédérant la rive droite et la rive gauche – aux côtés de l'ensemble des acteurs concernés. Après le succès de la fréquentation des berges Rive gauche (6 millions de promeneurs en 3 ans), ce sera l'occasion pour tous les Franciliens et les visiteurs, déjà très nombreux sur les quais depuis le retour du soleil, de pouvoir découvrir l'ensemble des aménagements de loisirs, de sports et de végétalisation qui ont été conduits ces derniers mois par les services municipaux.

**Contact presse :** [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 06 65 24 78 99